

» concernant l'inoculation. Dans la seconde,
» j'examine les objections que l'on a faites &
» que l'on aura pû faire contre son usage. Dans
» la troisième, je tire des conséquences des faits
» établis dans les deux premières, & je hazarde
» quelques réflexions. »

I. PARTIE. *Histoire de l'Inoculation.*

L'usage de transmettre la petite Vérole par incision ou par piqure est ancien dans la Circassie & la Georgie : il a passé à Constantinople ; on l'a pratiqué en Angleterre sur des personnes du premier rang ; il a eu des succès en diverses parties du nouveau Monde ; on l'a connu en France, où il a même encore des Partisans illustres ; on cite Messieurs Helvétius, Falconet, Vernage, Astruc ; & Mr. de la Condamine lui-même ne fera sûrement pas oublié, si l'on fait une autre histoire de l'inoculation de la petite Vérole : il pourra même être placé à la tête de ceux qui ont écrit en sa faveur ; car outre que ce Mémoire est comme le résultat de tout ce qu'on a dit de mieux sur cette matière, le style de l'Auteur donne aux raisons un éclat & un agrément qui doivent opérer la persuasion.

Il est pourtant vrai que dans la Ville de Paris les adversaires se sont multipliés presque en raison des défenseurs. En 1723 on y soutint dans les Ecoles de Médecine une Thèse foudroyante contre l'inoculation de la petite Vérole ; & bientôt après Mr. Hecquet, si connu par son attention à garder les anciennes Loix, s'exprima d'une manière très-désavantageuse à la nouvelle Méthode. Selon lui, *l'antiquité de l'inoculation est mal établie, l'opération est fautive dans les*